

CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze septembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de MERLEVENEZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Martine PARE, 1ère adjointe.

Date de convocation : 4 septembre 2017

PRÉSENTS : PARE Martine, LE GOFF Claude., LE BRAS Christine, CORLAY Isabelle, LE HUEC Marie-Aimée, JAFFRE Claude, PONGERARD Marie-France, LE BLIMEAU Didier, ALLAIN Sandrine, LE BOSSER Bruno, LE MOING Sandrine, GAUTIER Yves, KERZERHO Sylviane, LE SERREC Philippe, FOUILLE Amélie, LE CORRE Renaud, LE FUR Sandrine, JEGOUX Joël, CONGUISTI Yvan.

Absents représentés :

Jean-Michel CORLAY a donné pouvoir à Christine LE BRAS

Lionel TIBULLE a donné pouvoir à Martine PARE

Absents excusés : LE LEUCH Jean-Luc et DENONFOUX Karine

Amélie FOUILLE a été élue secrétaire de séance

D_11_09_2017_10

Tarifs cantine et garderie

Les tarifs cantine et garderie votés le 28 mars 2017 et applicables au 1^{er} septembre 2017 sont erronés puisque la base de calcul prise en compte est celle de 2015 au lieu de 2016.

Par conséquent, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, maintient les augmentations votées, mais sur la base des tarifs de 2016 :

Tarif cantine à compter du 1^{er} septembre 2017 (+2%)

	2016	2017
cantine	3,58€	3,65€

Tarifs ALSH 2017 à compter du 1^{er} septembre 2017 (+1%)

	2016			2017		
	< 834€	834 - 1079 €	> 1079€	< 834€	834 - 1079 €	> 1079€
ALSH quotient familial	< 834€	834 - 1079 €	> 1079€	< 834€	834 - 1079 €	> 1079€
journée avec repas	11,14	12,73	14,33	11,25	12,86	14,47
demi-journée avec repas	7,43	8,49	9,55	7,50	8,57	9,65
demi-journée sans repas	5,30	6,36	7,43	5,35	6,42	7,50

Le Maire,
Jean-Michel CORLAY

POUR COPIE CONFORME

Publié ou notifié le :